

# DONS AUX ŒUVRES ET RÉDUCTIONS D'IMPÔTS

En France, les associations qui portent civilement les diverses missions de l'Église catholique sont contraintes à un objet assez restreint. Ainsi la Fraternité Saint-Pierre est pour l'État une association cultuelle, qui ne vit que de vos dons et des quêtes, dont l'objet exclusif est de « subvenir aux frais et à l'entretien du culte. » Elle ne peut donc pas soutenir les écoles autrement qu'en y nommant un ou plusieurs prêtres. Or c'est là que se trouvent les pères et mères de familles, prêtres, religieux et religieuses de demain ! Si vous désirez aider les écoles dans lesquelles intervient un prêtre de notre Fraternité, vous pouvez faire un don à notre œuvre pour les écoles, la Fondation Kephass.

Nous vous présentons ci-dessous les avantages fiscaux que vous pouvez retirer de votre don, selon les impôts auxquels vous pouvez être assujettis.

## 1) Pour déterminer mon don : les règles de réduction d'impôt

**Impôt sur le Revenu (IR) :** réduction de 66 % du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable; *l'avantage fiscal est reportable pendant 5 ans en cas de dépassement du seuil de 20 %.*

**Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI, ex ISF) :** réduction de 75 % du don, réduction limitée à 50 000 €.

**Impôt sur les Sociétés (IS) :** réduction de 60 % du don, dans la limite de 0.5 % du chiffre d'affaires.

Exemple : Je vous envoie :	50 €	100 €
<b>IR :</b> je peux réduire mon impôt sur le revenu de...	33 €	66 €
▶ <b>Mon don m'aura coûté :</b>	17 €	34 €
<b>IFI :</b> je peux réduire mon impôt sur la fortune immobilière de...	37,5 €	75 €
▶ <b>Mon don m'aura coûté :</b>	12,5 €	25 €
<b>IS :</b> je peux réduire mon impôt sur les sociétés de...	30 €	60 €
▶ <b>Mon don m'aura coûté :</b>	20 €	40 €

## 2) Quelles œuvres soutenir ?

Si vous voulez soutenir	Les œuvres apostoliques de la Fraternité Saint-Pierre	La Fondation Kephass (œuvres éducatives de la Fraternité Saint-Pierre)
par un don sans reçu fiscal ou ouvrant droit à une réduction fiscale sur l'IR ou l'IS :	Chèque à l'ordre de « Fraternité Saint-Pierre » ou don en ligne sécurisé sur don.fssp.fr	Chèque à l'ordre de « Fondation Kephass » ou don en ligne sécurisé sur don.fondationkephas.fr
par un don ouvrant droit à une réduction fiscale sur l'IFI (ex ISF)	Chèque à l'ordre de « Fondation des monastères - FSSP » ou don en ligne sécurisé sur don.fondationdesmonastères.org (précisez que vous voulez soutenir la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre)	

Vous recevrez votre reçu fiscal dans les semaines suivant votre don ; n'hésitez pas à nous appeler pour tout cas particulier.

**Un seul secrétariat à Bourges auquel renvoyer l'enveloppe T ci-jointe :**

5, rue Macdonald - 18000 Bourges

Renseignements : 02 48 67 01 44 / secretariat@fssp.fr

## 3) Nouveauté IFI :

Désormais, quel que soit le montant du patrimoine imposable au titre de l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière, ex ISF), la date de déclaration est la même que celle de l'Impôt sur le Revenu. La déclaration spécifique pour les personnes possédant un patrimoine supérieur à 2,57 millions d'euros a été supprimée. **Tout don fait avant cette date à une fondation reconnue d'utilité publique est donc déductible de l'IFI.** Votre déclaration IFI 2018 doit être envoyée en même temps que votre déclaration d'Impôt sur le Revenu.

*Afin d'être déduit de votre Impôt sur la Fortune Immobilière, votre don doit nous parvenir avant la date limite de dépôt de votre déclaration d'Impôt sur le Revenu en 2018, puisqu'elle inclut désormais votre déclaration d'IFI en annexe. C'est la date de réception de votre don qui fait foi. La date prise en compte est, pour un chèque, celle de réception de votre chèque par la Fondation et, pour internet, la date de transaction (attention au plafond de votre carte bancaire).*

# DES ŒUVRES APOSTOLIQUES ET SCOLAIRES EN PLEIN DÉVELOPPEMENT



[www.fssp.fr](http://www.fssp.fr)

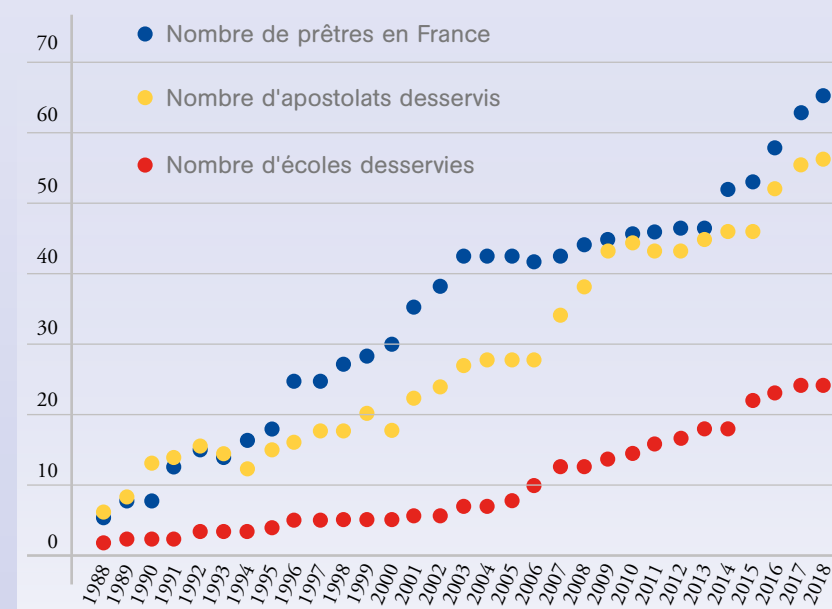
Fraternité Saint-Pierre  
ou Fondation Kephass  
5, rue Macdonald  
18000 Bourges  
secretariat@fssp.fr  
fondationkephas@fssp.fr



[www.fondationkephas.fr](http://www.fondationkephas.fr)

Fondée en 1988, la Fraternité a offert en moyenne ces dix dernières années douze nouveaux prêtres à l'Église. Elle compte à ce jour 289 prêtres et 146 séminaristes, les Français étant formés dans notre séminaire européen de Wigratzbad, en Bavière. Elle dessert 260 apostolats dans 129 diocèses du monde, à chaque fois sur mission de l'évêque du lieu.

À l'origine essentiellement paroissial, l'apostolat des prêtres de la Fraternité Saint-Pierre est également devenu scolaire, dans l'aumônerie ou même la direction d'établissements qu'accompagne à présent la Fondation Kephass.



**Nos prêtres, séminaristes et les élèves des écoles que nous soutenons vous assurent de leur gratitude et de leurs prières.**

Aujourd'hui, en France, 66 de nos prêtres desservent 57 lieux de cultes et 23 écoles, tandis que 17 prêtres français exercent actuellement un apostolat dans 7 autres pays. L'entretien courant de nos prêtres œuvrant en France est essentiellement assuré par les dons des fidèles, dont le soutien constant, année après année, nous rappelle que nous sommes à leur service. En revanche, ces dons ne couvrent plus les frais liés au développement de la Fraternité (22 nouveaux prêtres en France en 5 ans, soit 270 000 € en plus à trouver chaque année pour les cotisations sociales obligatoires, les indemnités kilométriques et le traitement des prêtres) ni le soutien financier que nous devons apporter à notre séminaire de Wigratzbad (150 000 € par an). S'est ajouté à présent un cruel besoin de financement des écoles libres fondées partout en France. C'est donc grâce aux legs et aux donations du vivant que nous arrivons à financer ce développement, sans toutefois y parvenir totalement. Divers projets apostoliques ou scolaires sont repoussés, en attente de financement. ■

**Vous trouverez jointes à cette lettre deux petites brochures *Legs, donations et assurances-vie* vous expliquant comment, si vous le souhaitez, vous pouvez nous aider à maintenir et développer nos ministères paroissiaux ou scolaires, via la Fraternité Saint-Pierre ou la Fondation Kephass.**



Fraternité Saint-Pierre - District de France

Mai 2018 - n°94

Chers amis et bienfaiteurs,



Comme vous pourrez le remarquer, la présente lettre ne ressemble pas à celles que nous vous envoyons habituellement. Non pas qu'il s'agisse d'une nouvelle mouture, mais plutôt d'un numéro spécial destiné à vous présenter nos chantiers en cours et nos projets apostoliques pour lesquels nous avons besoin de vos prières et de votre aide financière. Grâce à Dieu, depuis sa fondation il y a bientôt 30 ans, la Fraternité Saint-Pierre ne cesse de se développer et de fonder de nouveaux apostolats enracinés dans son charisme liturgique. Sans être fulgurante, sa progression est constante et, ainsi que l'écrivait le pape Benoît XVI dans la lettre accompagnant le *Motu Proprio Summorum Pontificum*, nous constatons avec joie que la liturgie romaine ancienne, loin de rester la propriété d'une génération plus âgée, ne cesse d'attirer des personnes jeunes qui y trouvent un grand soutien spirituel. Par ailleurs, comme nous le voyons également dans nos lieux d'apostolat, la forme extraordinaire du rit romain comprend une formidable dimension missionnaire, par laquelle de nombreuses âmes découvrent ou redécouvrent le message de l'Évangile. Cependant, la poursuite de cet effort missionnaire est conditionnée par des réalités matérielles et financières dont nous ne pouvons nous affranchir. Aujourd'hui, parmi les demandes qui nous sont faites, beaucoup concernent le milieu scolaire en raison du désarroi de nombreuses familles dans la crise de la transmission que nous traversons. Pour y répondre de notre mieux, nous avons créé la *Fondation Kephass*, abritée par la *Fondation pour l'école*, dont le but est d'accompagner financièrement la création et le développement d'écoles indépendantes liées à la Fraternité Saint-Pierre. Il s'agit d'un champ apostolique immense, mais dont le développement nécessite des ressources importantes puisque les écoles libres ne reçoivent aucune subvention de l'État.



Dans cette lettre, nous vous présentons plusieurs projets, soit directement rattachés à la Fraternité Saint-Pierre, soit liés à notre œuvre de soutien aux écoles libres : la *Fondation Kephass*. Dans l'un ou l'autre domaine, votre aide nous sera précieuse car, à chaque fois, les dons des fidèles sont notre unique ressource. Vous remerciant par avance de votre soutien et de votre sollicitude, je vous assure du dévouement des prêtres de notre Fraternité sacerdotale.

B. Paul - Joseph

Abbé Benoît Paul-Joseph  
Supérieur du district de France

# LES CHANTIERS EN COURS DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIERRE

## Réhabilitation de la Chapelle Saint-Bernard à Saint-Étienne

Depuis 1993, la Fraternité Saint-Pierre est propriétaire d'une belle chapelle dans la ville de Saint-Étienne. En 2004, la chapelle Saint-Bernard avait bénéficié d'un généreux investissement des fidèles pour sa rénovation intérieure, mais sa partie gros-œuvre nécessite, depuis une dizaine d'années, des travaux de réhabilitation devenus désormais urgents. Être propriétaire de son lieu de culte présente un vrai confort pour le déploiement apostolique, mais la préservation et l'entretien de ce patrimoine demeurent un vrai défi.

S'appuyant sur le diagnostic d'une étude de faisabilité, le district de France a envisagé des travaux pour trois zones distinctes des bâtiments : la rotonde extérieure qui menace de s'effondrer et qu'il faut reconstruire pour y loger les prêtres, les tourelles à stabiliser et étanchéfier et le parvis à restructurer. À cela s'ajoute l'achat d'une parcelle de terrain jouxtant les lieux pour y construire une salle de catéchisme.

Ces lourds chantiers qui ont déjà débuté permettront de favoriser une dynamique missionnaire dans un quartier à forte population musulmane. Soyez vivement remerciés pour votre généreux soutien !



Chantiers à réaliser	Statut de réalisation	Coût	En attente de financement
Achat d'une parcelle de terrain	Compromis de vente signé	30 000 €	- €
Restructuration du parvis	En cours	20 000 €	10 000 €
Déconstruction et reconstruction de la rotonde	Dépôt du permis de construire	436 000 €	300 000 €
Stabilisation et étanchéité des tourelles	En attente de financement	15 000 €	15 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>501 000 €</b>	<b>325 000 €</b>

## Former les prêtres de demain



En moins de trente ans, le séminaire international de la Fraternité Saint-Pierre à Wigratzbad (Bavière) a formé plus de 200 prêtres dont la plupart exercent leur ministère en France. 66 d'entre eux œuvrent actuellement en France. À leur suite, chaque année, une douzaine de jeunes gens

viennent frapper à la porte du séminaire pour y commencer leur formation en vue du sacerdoce.

Cette formation n'est possible que grâce à la générosité de nos bienfaiteurs.

Le budget annuel du Séminaire Saint-Pierre dépasse le million d'euros (amortissement de la construction des bâtiments, frais de nourriture et d'hébergement, prise en charge du corps professoral, etc.) soit environ 1000 euros par séminariste et par mois.

Chaque don, si modeste soit-il, est précieux, d'autant que la Fraternité Saint-Pierre, comme toutes les jeunes communautés, reste pauvre : elle compte sur la Providence et sur les bienfaiteurs qui accepteront de prendre à leur charge une partie de la formation des séminaristes.

## Un nouveau logement à Nantes

Après plusieurs années de location à Nantes, nous avons décidé de reloger nos prêtres dans de meilleures conditions et d'acheter une maison. Le nouveau logement, beaucoup plus spacieux et fonctionnel, situé non loin de l'église Saint-Clément que nous desservons chaque jour, permet désormais aux trois prêtres de loger ensemble et de recevoir plus convenablement les fidèles. L'achat de la maison a coûté 686 000 € à la Fraternité Saint-Pierre et a nécessité un emprunt de 512 000€. Aidez-nous à le rembourser rapidement !



## Au service des plus âgés



Avec l'accord de Monsieur Roland Minnerath, archevêque de Dijon, la Fraternité Saint-Pierre assurera l'aumônerie de la Résidence Saint-Benoît, résidence Services Seniors à Semur-en-Auxois, belle ville de Côte-d'Or (21) entre Dijon et Auxerre. Ce grand projet qui proposera aux résidents un mode de vie reposant sur les valeurs chrétiennes devrait voir le jour d'ici 2019.

Pour réserver dès à présent une place à la Résidence Saint-Benoît, investir en meublé ou obtenir des réponses à vos questions, n'hésitez pas à contacter Jean-Pierre Boufflet, directeur du projet, au 06 25 14 52 90 ou sur contact@residencesaintbenoit.com. ■

# LES PROJETS DE LA FONDATION KEPHAS

## Les projets de la Fondation Kephas

Dans un contexte d'effondrement du système scolaire, les familles recherchent des écoles auxquelles elles pourraient confier leurs enfants en toute sérénité. Ces écoles doivent être libres de suivre des méthodes pédagogiques éprouvées ainsi que de choisir leur personnel et leurs programmes, en respectant le Code de l'Éducation. C'est pour y parvenir que sont fondées chaque année des écoles dites libres, sans contrat d'association avec l'État. Elles peuvent s'appuyer sur la Fondation pour l'école, reconnue d'utilité publique, qui vise à contribuer au renouveau du système éducatif français et effectue un travail remarquable dans la formation des instituteurs et l'accompagnement des écoles.

De son côté, la Fraternité Saint-Pierre est au service des âmes, elle n'existe que pour conduire à Dieu. Voulant répondre aux demandes des familles d'un enseignement catholique et de qualité, la Fraternité s'est associée à la Fondation pour l'école pour créer à l'été 2016, sous son égide, l'outil juridique qui lui permettra de financer l'investissement dans la vingtaine d'écoles qu'elle dirige ou dans lesquelles elle assure l'aumônerie : la *Fondation Kephas*. Cette dernière reprend et amplifie la mission autrefois dévolue à notre œuvre que vous connaissiez peut-être, *L'École autrement*.

De son côté, la Fraternité Saint-Pierre est au service des âmes, elle n'existe que pour conduire à Dieu. Voulant répondre aux demandes des familles d'un enseignement catholique et de qualité, la Fraternité s'est associée à la Fondation pour l'école pour créer à l'été 2016, sous son égide, l'outil juridique qui lui permettra de financer l'investissement dans la vingtaine d'écoles qu'elle dirige ou dans lesquelles elle assure l'aumônerie : la *Fondation Kephas*. Cette dernière reprend et amplifie la mission autrefois dévolue à notre œuvre que vous connaissiez peut-être, *L'École autrement*.



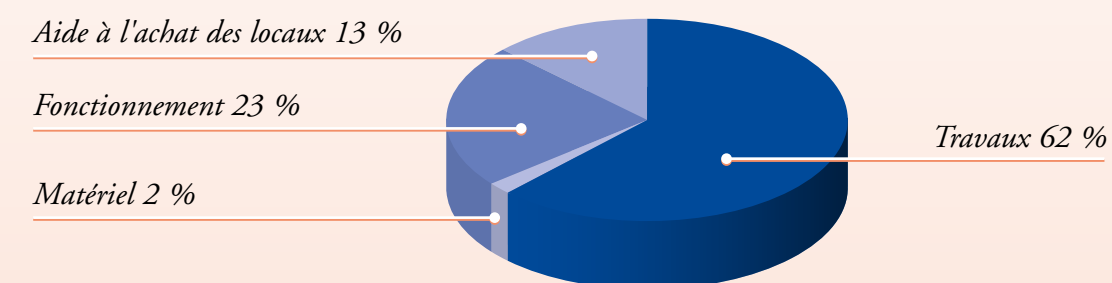
## Premier bilan depuis 18 mois



Depuis son lancement il y a un an et demi, la Fondation Kephas a pu accorder, grâce à votre générosité, 355 500€ de subventions aux treize écoles l'ayant sollicitée. Car ce que ses donateurs lui font parvenir ne lui est pas donné mais bien confié, dans l'unique but d'aider les écoles ! Ce soutien a porté sur des travaux à ré-aliser (62% des subventions) ou du matériel à acheter (2%). La Fondation Kephas a également aidé certaines écoles à financer l'achat des bâtiments (13%). Dans certains cas particuliers, elle a aussi permis à une école de pouvoir payer ses institutrices ou ses charges... (23%)

De nouvelles demandes d'aide lui sont déjà parvenues ; la réponse qui leur sera apportée dépendra des dons qu'elle aura reçus !

**355 000 € de subventions accordés aux écoles en 18 mois**



## Un laboratoire de science à l'Institut Croix-des-Vents de Sées



**75 000 € à trouver pour un laboratoire de sciences**

L'Institut Croix-des-Vents – Saint-Joseph est un ensemble scolaire primaire (externat mixte) et collège/lycée (internat/externat de garçons), situé à Sées dans l'Orne et dirigé par la Fraternité Saint-Pierre. Le bon travail des professeurs s'est à nouveau vu récompensé par 100% de réussite au bac, dont 81% de mentions. L'établissement doit se doter d'un laboratoire de sciences, pour susciter le goût de la recherche, développer l'esprit d'innovation et de résolution de problèmes. Tout cela sera bien profitable à ceux qui poursuivront des études supérieures scientifiques ! Les devis se montent à 75 000€ pour l'ensemble du laboratoire et ses 12 paillasses.

[www.croixdesvents.com](http://www.croixdesvents.com)

## Le démarrage d'une école libre à Bourges

L'école Notre-Dame de l'Espérance, aux portes de Bourges, est toute récente : ouverture à la Toussaint 2017 après que le Conseil d'État a fait cesser l'obstruction illégale opérée par un membre du Rectorat. Cette ouverture différée l'a privée de plus de la moitié des élèves initialement inscrits et des scolarités afférentes... Les regards se tournent désormais vers l'avenir, car l'école attend une cinquantaine d'élèves d'ici trois ans. Dans cette heureuse perspective, des travaux sont à prévoir ainsi que de multiples achats, manuels, photocopieuse, meubles de rangements... Nous espérons pouvoir lui apporter 5 000€.

[www.ecolendesperancebourges.com](http://www.ecolendesperancebourges.com) ■



**Travaux d'aménagement d'une nouvelle classe : 5000 €**